



## Scandale : L'inspecteur du travail Anthony Smith convoqué devant la CAP disciplinaire le 21 juillet !

Anthony Smith vient de recevoir une convocation devant la commission administrative paritaire qui se réunira en formation disciplinaire pour le mardi 21 juillet prochain, à un moment où les difficultés pour les membres de cette commission d'être présents seront importantes. Pour rappel, notre collègue inspecteur du travail est mis à pied depuis maintenant presque trois mois, pour avoir tenté d'obtenir d'une association d'aide à domicile qu'elle fournisse notamment, au plus fort de la crise sanitaire, des masques de protection à ses salariées. Jugeant cette demande trop contraignante, l'employeur et le président du conseil général de la Marne ont demandé, le premier, à la responsable d'Unité Départementale de la Marne, et le second, à la Ministre Pénicaud, de mettre notre collègue sur la touche. La hiérarchie, plutôt que de protéger son agent face à ce qui s'apparente à une pression extérieure induite, s'est exécutée, avec l'appui de la Directrice Régionale et de l'encadrement supérieur du Ministère.

Ces dernières semaines, le DRH du ministère du travail, qui répétait à l'envi dans les instances qu'une « solution » allait être trouvée, peaufinait en réalité un dossier d'accusation de 30 pages, dans lequel l'administration ne recule devant aucune infamie, reprochant notamment à notre collègue d'avoir voulu faire appliquer, pendant la crise sanitaire, les « priorités de son organisation syndicale » plutôt que celles définies par les pouvoirs publics. Un reproche absurde puisque notre collègue a simplement demandé l'application des dispositions du code du travail qui, n'en déplaise à la Ministre et à ses représentant-e-s, est demeuré en vigueur pendant l'épidémie et utilisé les outils juridiques et prérogatives que lui confèrent ce même code et la Convention n°81 de l'Organisation Internationale du Travail.

Les organisations syndicales signataires exigent la réintégration immédiate d'Anthony Smith dans ses fonctions, l'annulation de la CAP disciplinaire du 21 juillet et l'abandon de toute poursuite à son encontre. **Nous appelons toutes et tous les agent-e-s à se mobiliser contre cette procédure infâme** qui vise en fait à mettre au pas l'ensemble des agents de l'Inspection du travail. **Nous appelons également à organiser, dans vos départements, des délégations pour être présents au rassemblement prévu le 1<sup>er</sup> juillet prochain à 14 heures devant la DIRECCTE de Strasbourg**, aux côtés des organisations syndicales de salariés, et à afficher sur tous les bureaux des bandeaux de soutien à notre collègue. Cela constituera notre première réponse à celles et ceux qui piétinent l'indépendance de l'inspection du travail. **D'ores et déjà, nous appelons tou.tes les agent.es à retenir la date du 21 juillet en vue d'une mobilisation à Paris si la CAP devait se tenir.**